



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 70 (1971), p. 119-131

Bernadette Letellier

Un groupe héliopolitain de Basse Époque [avec 5 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710069	<i>Gebel el-Zeit III</i>	Georges Castel
9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	Bernard Mathieu
9782724709889	<i>Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies</i>	Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32</i>	Sylvie Marchand (éd.)

UN GROUPE HÉLIOPOLITAIN DE BASSE ÉPOQUE

Bernadette LETELLIER

Nous avons fait l'acquisition de ce petit groupe, en 1969, chez un marchand du Caire. Sa provenance exacte ne nous a pas été précisée; cependant, les inscriptions qui le recouvrent indiquent clairement son origine héliopolitaine.

Cet objet, malheureusement assez mutilé, et sans attrait sur le plan artistique, offre un certain nombre de caractéristiques intéressantes :

— Du point de vue archéologique, il témoigne du goût pour l'archaïsme que les Egyptiens ont éprouvé à certaines époques de leur Histoire.

— En outre, il y est fait mention de cultes et de titres peu fréquemment attestés.

— Enfin, l'inscription de la plaque dorsale, qui débute par une formule d'offrande très banale, se poursuit ensuite par un texte assez inhabituel sur les monuments de ce genre.

Ce groupe fragmentaire était composé, à l'origine, de deux personnages, au moins. La pierre, dans laquelle il a été sculpté, est le quartzite ocre, provenant sans doute du Gebel el-Ahmar. Les deux personnages, certainement deux hommes, sont accroupis côte à côte sur une base commune et s'appuient sur une plaque dorsale dont le sommet coïncide avec celui des têtes; les jambes sont entièrement masquées par les vêtements.

Le mieux conservé des deux personnages est enveloppé dans un manteau qui le serre étroitement, couvrant les deux épaules et laissant découvert sur la poitrine un espace triangulaire; la main droite maintient rapprochés les deux bords du vêtement, tandis que la main gauche repose à plat sur le buste.

Sous la taille, la lisière du manteau est indiquée par une ligne qui traverse le genou droit. La coiffure en bourse laisse les oreilles dégagées. La tête est très

mutilée et le visage est presque entièrement détruit; l'oreille gauche, sommairement gravée, est le seul élément conservé de cette face.

La cassure principale passe approximativement par l'axe du personnage qui se tient à sa gauche; en outre, la tête et le buste sont détruits; néanmoins, on peut encore observer que le bras droit est entièrement découvert : notre personnage était certainement vêtu d'une robe attachée sous la poitrine, ou à la taille, et sa main gauche, comme sa main droite, devait être posée à plat sur le genou.

Bien que les mutilations qu'elle a subies empêchent de juger du style de cette œuvre, on ne peut guère lui reconnaître une grande valeur artistique : on notera que les bras sont faiblement modelés et les détails (oreille, mains) sommairement indiqués.

Les cassures sont, en effet, importantes : celle du côté gauche empêche de déterminer le nombre des personnages du groupe et ampute les inscriptions de la base et de la plaque dorsale. En outre, tout le rebord antérieur du socle a disparu.

Les cassures qui affectent les faces des personnages ont des arêtes vives : elles ne semblent pas fortuites et résulteraient plutôt d'une mutilation volontaire; bien qu'elles soient de couleur plus vive et moins émoussées que les autres, elles sont probablement antérieures.

DIMENSIONS

— Hauteur totale	18,3 cm.
— Hauteur du personnage principal	13,5 cm.
— Hauteur du socle	4,8 cm.
— Hauteur plaque dorsale + base	17,5 cm.

Devant

— Largeur maximum, au niveau des genoux	11,6 cm.
— Largeur, au niveau des genoux du personnage principal	8,0 cm.
— Largeur, à la base de la perruque du même	6,0 cm.

Profil droit

— Largeur à la base du socle	7,5 cm.
— Largeur, à la partie supérieure du socle	10,5 cm.
— Epaisseur du pilier dorsal au sommet	2,2 cm.

Dos

- Largeur du socle à la base 9,5 cm.
- Largeur maximum de la plaque dorsale 8,5 cm.

Profil gauche

- Largeur maximum de la cassure 10,2 cm.

RÉPARTITION DES TEXTES

- A. — Une ligne horizontale sur les genoux du personnage le mieux conservé.
- B. — Une colonne fragmentaire sur les genoux du personnage de gauche (sa disposition permet de supposer l'existence primitive de deux colonnes).
- C. — Une ligne de texte incomplète sur le côté droit de la base.
- D. — Une ligne de texte incomplète à la base de la plaque dorsale.
- E. — Trois colonnes de texte subsistent sur cette plaque dorsale; elles sont amputées par les cassures; la plaque dorsale entière devait contenir au moins cinq colonnes.

Les personnages de ce groupe peuvent être rattachés à des types tout à fait caractéristiques de la statuaire du Moyen Empire.

Ceci est particulièrement évident pour l'homme au manteau ⁽¹⁾.

La même constatation s'impose pour son compagnon, s'il s'agit bien, comme nous le pensons, d'un homme vêtu d'une jupe, les deux mains posées à plat sur les genoux ⁽²⁾.

Sans la présence des textes qui sont incontestablement tardifs on n'hésiterait pas à voir dans ce groupe une œuvre du Moyen Empire.

⁽¹⁾ Voir J. Vandier, *Manuel d'Archéologie Égyptienne* III, p. 233 = *PME* XIV, C, b; M. Vandier donne les références des œuvres se rattachant à ce type; nous isolerons cependant, comme particulièrement proches du personnage de notre groupe : la statue de Iouf

= Baltimore W.A.G. 22313; la statue de Iâbou = Louvre E. 10974 (citée par erreur sous le n° E. 10975).

⁽²⁾ J. Vandier, *op. cit.*, p. 233 = *PME* XIV, B, d.

Le problème se pose donc de savoir si on doit le considérer comme un objet ancien, remployé à la Basse Époque, ou comme une œuvre archaïsante.

L'existence de ces deux types de monuments est bien attestée :

Parmi les œuvres du Moyen Empire, dont le remploi ne fait pas de doute, on peut citer : 1° Les statues de Djed-Djehouti-iouf-ânkh, Caire C.G. 42206 et 42207 ⁽¹⁾. Date du remploi : XXII^e dynastie. — 2° La statuette Baltimore W.A.G. 22.203 ⁽²⁾. Une colonne de texte grattée sur le devant prouve le remploi. Steindorff pense qu'elle a été réutilisée à la XXII^e dynastie. — 3° La statue acéphale Caire C.G. 431 ⁽³⁾ : Le personnage est en position accroupie, les mains posées à plat sur les genoux. On distingue nettement deux séries de textes : l'une, originelle, sur les genoux et la base; l'autre, tardive, en deux colonnes sur le ventre, dans laquelle est mentionné un Djed-Khonsou-iouf-ânkh.

Nous trouvons, ailleurs, des œuvres archaïsantes, s'inspirant de modèles du Moyen Empire; nous mentionnerons : 1° La statue de Bakenptah, Caire J.E. 37866 ⁽⁴⁾. Date : règne de Chabaka. — 2° La statue de Montouemhat, Berlin 17271 ⁽⁵⁾. Plusieurs civils, moins illustres, se sont également inspirés dans leur statuaire, d'œuvres plus anciennes ⁽⁶⁾.

Les œuvres du Moyen Empire ont donc été en vogue dès la XXII^e dynastie, à la XXV^e et peut-être encore, au début de l'époque saïte.

À la XXII^e dynastie, on s'est sans doute généralement contenté de réutiliser les œuvres anciennes; plus tard, les artistes s'enhardissant, ont produit des imitations ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ G. Legrain, *Statues et statuettes...* III, p. 15-20 et pl. XIII-XIV. Sur la statue CGC 42207, l'inscription en colonne sur le devant du vêtement est visiblement surajoutée.

⁽²⁾ G. Steindorff, *The Statuette of an Egyptian Commissioner in Syria*, *JEA* 25 (1939), p. 30-33 et pl. VII.

⁽³⁾ L. Borchardt, *Statuen und Statuetten...* II, p. 36-37 et pl. 70.

⁽⁴⁾ J. Leclant, *Enquêtes sur les sacerdoces...*, p. 3-12 et pl. I-IV.

⁽⁵⁾ J. Leclant, *Montouemhat*, p. 58-64 et pl. XII-XV.

⁽⁶⁾ B. V. Bothmer, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, n° 2, p. 2, fig. 2 et 5; n° 8, p. 9, fig. 17-19.

⁽⁷⁾ Voir I. Woldering, *Zur Plastik der Äthiopienzeit*, *ZÄS* 80, p. 70-73, pl. VII-VIII.

En l'absence de tout critère permettant de supposer que notre groupe a été remployé, nous préférons le considérer comme une œuvre archaïsante ⁽¹⁾.

Nous noterons, d'ailleurs, que la perruque que porte le personnage principal, appartient à un type caractéristique de la XXV^e dynastie ⁽²⁾.

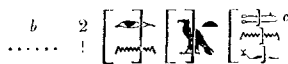
LES TEXTES

A. — Ligne horizontale sur les genoux du personnage au manteau



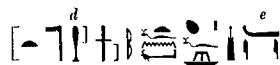
« le père divin, serviteur du dieu, le substitut de la Maison de Rê, Hay, justifié ».

B. — Colonne sur les genoux du personnage de gauche



« ... issu de Tatchenef ».

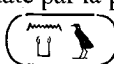
C. — Ligne horizontale sur le côté droit de la base



« [le père divin, serviteur du dieu], le porteur de l'arc, Tefnakht; son fils, le prêtre lecteur d'Héliopolis, Houy ».

⁽¹⁾ Un argument en faveur de cette hypothèse nous est apporté par un document inédit : il s'agit d'un groupe qui se trouvait, il y a quelque temps encore, chez un marchand du Caire; je n'ai pas eu la possibilité de le voir moi-même, mais Jean-Louis de Cénival a eu la gentillesse de me le signaler et de me prêter des clichés qu'il avait pu faire de cette œuvre : il s'agit d'un groupe de trois personnages, deux hommes et une femme, accroupis sur une base et adossés à une plaque dorsale commune; le personnage central est vêtu d'un manteau qu'il serre de sa main droite; ce groupe très mutilé, est, bien que d'un style

beaucoup plus rude, proche de celui qui est publié ici; sa facture en fait incontestablement une œuvre tardive.

La plaque dorsale porte un long texte en colonnes contenant des titres memphites. Le groupe est daté par la présence d'un cartouche au nom de . On peut donc penser qu'il est contemporain du deuxième souverain de la XXVI^e dynastie.

⁽²⁾ Voir K. Bosse, *Die menschliche Figur in der Rundplastik der ägyptischen Spätzeit von der 22. bis zur 30. Dynastie*, *Ägyptologische Forschungen*, Heft 1, Tafel XVI, Nr. 78.

- (h) La restitution de  en début de lacune nous paraît certaine : nous avons affaire à un titre, avec antéposition honorifique du nom des divinités.
- (i) Le groupe  de *psdt* a été omis.
- (j) Ici, on attendrait plutôt *s*.
- (k) *slh* est mis pour *s^eh*; voir *Wb.* IV, 40.
- (l) Le signe *ssm* ne nous paraît guère douteux; il est écrit ici sans les jambes.
- (m) Restitution non certaine.
- (n) L'extrémité de l'œil et la plus grande partie du siège sont bien visibles; il y a place pour la restitution dans la lacune, à gauche, du déterminatif .
- (o)   est mis pour  = .

COMMENTAIRE : TEXTE A

— *idnw n Pr R^e* = « le substitut de la Maison de Rê ».

Le titre « *idnw* » est mieux connu comme titre militaire ou administratif que comme titre religieux ⁽¹⁾.

Nous avons cependant relevé quelques exemples de ce titre en relation avec le domaine de Rê :

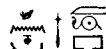
— Il figure sur une stèle du Musée du Louvre que nous datons, d'après son style, de l'époque ramesside ⁽²⁾; cette stèle est dédiée à Mnévis et à une vache ⁽³⁾ représentées côte à côte; le propriétaire, un certain Pakamen, porte le titre de   .

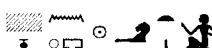
⁽¹⁾ Sur le titre *idnw* en relation avec des temples, voir : H. Gauthier, *ASAE* 32 (1932), p. 125-126; A.H. Gardiner, *The Wilbour Papyrus*, vol. II, p. 20 et n. 6 et p. 84; J. Vercoutter, *Textes biographiques du Sérapéum de Memphis*, 1962, A, 3 et O, 3, v. p. 6. M. Wild a eu l'occasion de s'intéresser à ce titre récemment; il me signale aimablement qu'il a relevé des « wakils » des Maisons d'Amon, de Montou, de Ptah et de Sobek (voir H. Wild,

Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse, dans *BIFAO* 69, 1970, p. 101). Concernant un temple royal, on peut citer un    (?)  (?)  sur un bloc trouvé dans une tombe de Tell Moqdam (H. Gauthier, *ASAE* 21, 1921, p. 27).

⁽²⁾ Stèle du Musée du Louvre E. 11898.

⁽³⁾ nommée      .

— Sur une inscription provenant d'Héliopolis ⁽¹⁾, est mentionné un 

Peut-être, faut-il également restituer ce titre sur une table d'offrandes tardive ⁽²⁾, où l'on trouve mention d'un 

TEXTE B

— Le nom de la mère du personnage de gauche $T^3\text{-}tnf(t)$ signifie « la danseuse » ⁽³⁾, il est moins courant que son homologue masculin, $P^3\text{-}tnf$ ⁽⁴⁾, fréquent à Basse Époque.

TEXTE C

— $imy\text{-}iwnt$ = « le porteur de l'arc » ou « celui qui saisit l'arc ».

Ce titre héliopolitain, connu seulement par un petit nombre d'exemples, a été bien étudié par J. Yoyotte ⁽⁵⁾.

— $hry\text{-}hb\ 'Iwnw$ = « le prêtre lecteur d'Héliopolis ».

Cette juxtaposition directe du nom d'Héliopolis au titre n'est pas courante; on l'a relevée pour le titre $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ ⁽⁶⁾.

TEXTE D

— $\text{𓂏} \text{𓂏}$ = $imy\text{-}iwnt$.

Cette intéressante variante graphique du titre confirme, s'il en était besoin, la lecture donnée par J. Yoyotte, au signe de l'arc; elle vérifie également l'existence du jeu de mots, le titre pouvant signifier aussi bien « celui qui est dans Héliopolis » que « le porteur de l'arc » ou « celui qui saisit l'arc » ⁽⁷⁾.

— $idnw\ n\ Pr\ R^c$: voir plus haut.

⁽¹⁾ Edgar, *ASAE* 13 (1914), p. 283.

⁽²⁾ Caire C.G. 23138 = Kamal, *Tables d'offrandes...*, p. 107 et pl. XXXIV.

⁽³⁾ Ranke, *PN* I, 372, 8.

⁽⁴⁾ Ranke, *PN* I, 121, 14.

⁽⁵⁾ J. Yoyotte, *Prêtres et sanctuaires du*

nome héliopolite à la Basse Époque, BIFAO 54 (1954), p. 83-115; explication du titre, p. 105-110.

⁽⁶⁾ Voir G. Posener, *La première domination perse en Égypte*, p. 95 n. (a).

⁽⁷⁾ Voir J. Yoyotte, *op. cit.*, p. 110.

— *hm-ntr nbwy 'Iwnw* = *le prêtre des deux Seigneurs d'Héliopolis* ».

La graphie de *nbwy* est un peu déroutante; nous en avons relevé une semblable sur un sarcophage du Moyen Empire ⁽¹⁾.

Il reste à déterminer quelles divinités sont ainsi désignées.

Le *Wörterbuch* admet pour le mot *ntrwy*, les deux sens 1. Horus et Seth. 2. Shou et Tefnout ⁽²⁾; en revanche, il ne retient que la première de ces deux désignations pour l'expression *nbwy* ⁽³⁾.

Or, dans le contexte héliopolitain, qui est le nôtre, il me semble préférable d'admettre que notre personnage était prêtre de Shou et Tefnout, couple divin, dont le culte est bien attesté à Héliopolis ⁽⁴⁾.

Un document confirme que l'expression *nbwy* pouvait servir à désigner ce couple de divinités : il s'agit d'une scène de Boubastis, récemment étudiée par J. Vandier ⁽⁵⁾, dans laquelle Shou et Tefnout sont représentés sous la forme de deux enfants; la légende qui accompagne cette scène, est simplement constituée par le groupe hiéroglyphique , dont la lecture normale est *nbwy* ⁽⁶⁾.

Il est d'ailleurs vraisemblable que *nbwy* pouvait servir à désigner plusieurs couples de divinités ⁽⁷⁾.

TEXTE E

— *psdt ʿ3t m 'Ipt* = *la Grande Ennéade dans Ipet* ».

Malgré la graphie fautive, la lecture est bien assurée ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ J.E. Gautier - G. Jéquier, *Fouilles de Licht*, MIFAO VI, pl. XXIII; de Buck, CT VI, 220 = Spell 607; voir Kees, ZÄS 57, p. 101; malgré les lacunes et la copie fautive, on peut restituer, grâce aux parallèles ...

⁽²⁾ Wb. II, 360, 2 et 3.

⁽³⁾ Wb. II, 231, 3-7.

⁽⁴⁾ Voir J. Yoyotte, *op. cit.*, p. 95-96.

⁽⁵⁾ J. Vandier, *Iousaäs*..., *Rev. d'Égyptol.* 16, p. 118-119 = p. [64]-[65].

⁽⁶⁾ Un autre texte apporte un argument en ce sens; il s'agit de *Pyr.* § 593 : T. a) « O, Premier-né de Shou; b) Tes nœuds sont

déliés par les deux Seigneurs du Noun ». Voir K. Sethe, *Die altägyptischen Pyramidentexte*, III, *Kommentar*..., s. 104; Mercer, *The Pyramid Texts II, Commentary*, p. 289. Ici, la désignation  convient mieux, à notre sens à Shou et Tefnout qu'à Horus et Seth.

⁽⁷⁾ Dans l'exemple cité plus haut (v. n. 1), *nbwy* désigne 'Andjty et Sopdou voir Kees, ZÄS 57, p. 100.

⁽⁸⁾ Sur le sanctuaire de l'Ennéade à Ope, voir J. Yoyotte, *op. cit.*, p. 86, doc. 2; p. 91; p. 96, doc. 8.

— La solution de continuité entre la première et la deuxième colonne pose un problème; deux solutions sont possibles : ou bien, restituer  dans la lacune, en début de deuxième colonne pour raccorder la formule d'offrande à la phrase qui suit — ou bien, considérer qu'un texte indépendant débute, avec la deuxième colonne, et rattacher la formule d'offrande à la titulature qui occupe la ligne horizontale à la base de la plaque dorsale.

— La phrase, qui commence à la deuxième colonne : « *Puisses-tu être un Elu, puisses-tu chasser ta poussière. . .* » — n'est pas commune sur ce genre de monument.

Cependant, des parallèles existent dans plusieurs textes religieux. Certains de ces textes ont été mentionnés ou reproduits dans un article que Ch. Kuentz a consacré à une stèle tardive qui contient une formule analogue à celle de notre groupe ⁽¹⁾.

Les grandes compositions religieuses contiennent des chapitres qui décrivent le réveil du mort : celui-ci est prié de se lever, de chasser la poussière qui le recouvre, de reprendre possession des diverses parties de son corps :

— Textes des Pyramides §§ 735-747-1292-1363-2008 ⁽²⁾.

Nous citerons seulement :

§ 747 b 

§ 1363 a 

— Textes des Sarcophages : fin du Spell 225 ⁽³⁾.

T1L 

⁽¹⁾ Ch. Kuentz, *Le chapitre 106 du Livre des Morts à propos d'une stèle de Basse Époque*, BIFAO 30 (1931), p. 817-880; voir surtout p. 817-823, où il est question du chapitre 68 du Livre des Morts.

⁽²⁾ cités par Ch. Kuentz, *op. cit.*, p. 820,

n. 2; des textes analogues figurent dans Pyr. §§ 654 - 1067 - 1068 - 1732 où *t3* remplace *hmv*; § 1878 où *š* remplace *hmv*.

⁽³⁾ De Buck, CT III, p. 248-250.

⁽⁴⁾  ne figure que dans cette version.

— Fin du Chapitre 68 du Livre des Morts ⁽¹⁾.

Nu 

Ce chapitre se retrouve sous une forme quelque peu altérée, sur la stèle du Musée de Budapest, étudiée par Ch. Kuentz ⁽²⁾.



En dehors de ces textes, qui peuvent être mis en parallèle, on retrouve la mention isolée de l'élimination de la poussière, dans des textes tardifs ⁽³⁾.

Revenons maintenant à notre monument :

— *siḥ·k* (= *sḥ·k*) = « *puisses-tu être un Elu* ».

La plupart des versions donnent le verbe *ḥ*^c; la leçon de notre groupe vient sans doute d'une mauvaise compréhension du texte initial; le déterminatif que nous avons ici, non usuel pour *sḥ*, figure sur la stèle de Budapest, comme déterminatif de *ḥ*^c.

Il convient de remarquer que notre texte, comme celui de Budapest, est à la deuxième personne : en cela, ces deux textes se modèlent sur les plus anciennes versions (Textes des Pyramides et des Sarcophages).

— *sšm·k r nst nt Wsir* = « *puisses-tu être conduit vers le trône d'Osiris ...* ».

La phrase qui commence avec *sšm·k* pose un problème : à cause de *sšm* et du signe de la langue en fin de colonne, on serait tenté d'y voir l'aboutissement

⁽¹⁾ Voir les différentes versions rassemblées par Ch. Kuentz, *op. cit.*, p. 819-823, la plupart des versions sont à la première personne. Certaines leçons remplacent  « bouche », par la préposition .

⁽²⁾ Publiée d'abord par : Ed. Mahler, *BIFAO* 27 (1927), p. 39-58; puis par : Ch. Kuentz, *op. cit.*, p. 818.

⁽³⁾ Ch. Kuentz, *op. cit.*, p. 821, n. (2) —

(4) mentionne plusieurs exemples empruntés aux textes ptolémaïques. Nous ajouterons

que cette expression se trouve parmi les textes magiques de la statue de Djed-Her-le-Sauveur. Horus soigne Rê^c, qui a eu à souffrir dans sa lutte avec Apophis; on trouve : ... . Le sens primitif semble s'être altéré quelque peu et être devenu figuré. Jelinkova-Reymond, *Les inscriptions de la statue guérissante de Djed-Her-le-Sauveur*, 1956, p. 7-8 et p. 17-18 (le sens véritable de la phrase a échappé à l'auteur qui traduit par « examiner les blessures »).

déformé de la phrase finale du chapitre 68 du Livre des Morts (cette phrase semble, en effet, avoir été rapidement mal comprise des scribes égyptiens, comme le prouvent les nombreuses variantes).

Mais l'impossibilité de donner une traduction cohérente nous oblige à proposer une solution différente et à restituer le mot « *nst* » = *trône*; cela permet de donner un sens plausible, tout en rattachant la fin de la deuxième colonne à la troisième.

— *Wsir nb ḥswt* = *Osiris, maître de faveur*.

Cette épithète d'Osiris, quoique normale pour ce dieu, doit être peu fréquente; nous n'en avons pas encore relevée ⁽¹⁾.

— Avec la fin de la troisième colonne, débute une nouvelle phrase; il n'est pas possible de proposer de traduction certaine; peut-être : « *que soit donné à toi . . . ?* ».

Ainsi traduit, ce texte est cohérent malgré ses altérations : comme les anciennes versions, il décrit le réveil du mort et sa justification devant Osiris.

* * *

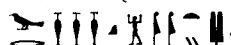
Les inscriptions sont trop lacunaires pour qu'on puisse déterminer sûrement quels liens unissent les divers personnages mentionnés; on peut cependant avancer quelques hypothèses et essayer de préciser le nombre des personnages du groupe.

Les personnes mentionnées sont :

- L'homme au manteau nommé Hay.
- A sa gauche, un X . . . , fils d'une dame Tatchenef.
- Sur le côté de la base, un certain Tefnakht.
- Son fils Houy.
- Enfin, sur la plaque dorsale, débute une titulature qui s'interrompt avant le nom du personnage.

⁽¹⁾ Pour une expression se rapprochant de celle-là, voir *Wb.* III, 158, 9 = Theb. Grab.

Nr. 157 (Nebwenenef) : Osiris est dit . . .



Il est permis de supposer que ce dernier et Hay sont une seule et même personne; en effet, tous les titres de Hay se retrouvent dans la titulature plus développée de la plaque dorsale.

Il est possible également que le fils de Tatchenef soit le Tefnakht de l'inscription de la base.

Si ces deux hypothèses se révélaient exactes, il faudrait admettre que quatre personnages, au moins, sont nommés; même si Tatchenef n'est pas représentée, ce qui est très vraisemblable, il paraît difficile de penser que ce groupe comptait moins de trois personnages.

Aucun indice ne permet de penser qu'il a été remployé; nous le considérerons donc comme une œuvre archaïsante, que nous proposons de dater de la XXV^e ou du début de la XXVI^e dynastie.

On peut s'interroger sur la fonction de ce monument; les statues de Basse Époque étaient plus souvent destinées à des temples qu'à des tombes⁽¹⁾; ici, la petite taille de ce groupe et le caractère de son texte dorsal nous incitent à penser que nous avons bien affaire à une œuvre à destination funéraire.

⁽¹⁾ Pour une opinion encore plus tranchée, voir B.V. Bothmer, *Egyptian Sculpture of the*

Late Period — The Brooklyn Museum, 1960, p. XXXIII.









